

la feuille & la plume

Office national des forêts / Ligue pour la protection des oiseaux

N°5 - novembre 2008

Édito

■ Enquêtes et atlas

Suivi avifaune

■ Observatoire rapaces

Zoom

■ Gravelot

Actualités

■ Conventions, colloque, atlas



Crédit photo : Frédéric Pely

Merle noir

Observatoires, enquêtes et atlas : pourquoi un tel effort ?

Dès que les bases de l'ornithologie moderne ont été assises et dès que la biologie des oiseaux a commencé à être bien connue au début du 20^e siècle, le besoin s'est fait sentir d'aller plus loin et de savoir quelle était leur répartition exacte, puis leurs effectifs et enfin, quand les menaces se firent plus évidentes, dans quelle mesure cette répartition et ces effectifs variaient dans le temps. En France, avec quelque retard sur les pays anglo-saxons, dès les années 1960, des enquêtes nationales étaient lancées sur certaines espèces d'oiseaux nicheurs, puis dans les années 1970, un atlas national, suivi d'un second 20 ans plus tard et même d'un atlas des oiseaux hivernants. Parallèlement, des recensements plus quantitatifs venaient préciser la taille des populations de certains groupes d'oiseaux (rapaces, oiseaux marins), certains même tous les ans (oiseaux d'eau hivernants). Le développement des méthodes statistiques d'échantillonnage permit un suivi annuel des oiseaux communs terrestres (STOC) et d'innombrables mesures, recensements et surveillances de populations locales, régionales et nationales d'espèces, ou d'ensembles d'espèces (communautés d'oiseaux habitant des types de milieux tels que forêts, prairies, marais). La sophistication de plus en plus poussée de l'exploitation des résultats rend la participation des scientifiques aussi indispensable que celle d'une armée de bénévoles enthousiastes pour effectuer les relevés de terrain.

Il est vrai que les enjeux ne cessent de croître et l'utilisation de ces données se diversifie d'année en année. Règlements européens, conventions internationales, listes rouges UICN, définitions de zones prioritaires de protection ou de biodiversité et de réseaux d'aires protégées, réglementation de la chasse, etc., tous s'appuient sur ce genre de données. Face à cette communauté d'intérêts, associations de naturalistes, ONF, ONCFS, laboratoires de recherche et Muséum s'allient pour mieux connaître l'état de l'évolution de nos populations d'oiseaux dans un monde où la biodiversité est une valeur de plus en plus reconnue mais qui demande une gestion de plus en plus poussée, basée sur des connaissances et des suivis rigoureux. Observations, enquêtes particulières et atlas qualitatifs et, si possible, quantitatifs, tant régionaux que nationaux, métropolitains et maintenant Outre-Mer, ont donc un bel avenir. Reste parfois à en diffuser davantage les résultats auprès des organismes gestionnaires ou du grand public afin de mieux valoriser ce travail considérable. La conservation à long terme de nos richesses naturelles est à ce prix.

Jean-Marc THIOLLAY

Administrateur LPO, Directeur de Recherche CNRS

Suivi de l'avifaune L'Observatoire rapaces

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Fabienne David
Chargée de mission
fabienne.david@lpo.fr

Michel Métails
Directeur général
michel.metails@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

ONF

Patrice Hirbec
Chargé de mission
patrice.hirbec@onf.fr

Emmanuel Michau
Chef du département
biodiversité
emmanuel.michau@onf.fr

Alain Perthuis
Animateur du réseau avifaune
alain.perthuis@onf.fr

Contacts LPO

Délégations régionales

LPO Alsace (67 - 68)
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine
(24 - 33 - 40 - 47 - 64)
Tél/Fax 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne
(03 - 15 - 43 - 63)
Tél 04 73 36 39 79
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne
(08 - 10 - 51 - 52)
Tél 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté
(25 - 70 - 39 - 90)
Tél 03 81 50 43 10
franche-comte@lpo.fr

LPO Haute-Normandie
(27-76)
Tél/Fax 02 35 03 08 26
haute-normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
(04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)
Tél 04 94 12 79 52
paca@lpo.fr

Délégations départementales

LPO Anjou (49)
Tél 02 41 44 44 22
anjou@lpo.fr

LPO Aude (11)
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)
Tél/Fax 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr

À l'issue de l'Enquête Rapaces 2000 / 2002, un suivi des rapaces nicheurs réalisé dans les mêmes conditions que ceux de l'enquête a été proposé : c'est l'Observatoire rapaces. Sur la base de simulations statistiques, il a été estimé qu'une centaine de carrés (de 25 km², sur les 2 200 que compte la France, et sur les 1 200 qui avaient été réalisés en 2000 / 2002), répartie de manière uniforme sur le territoire national, à savoir un par département choisi parmi un tirage aléatoire de cinq annuellement, pouvait suffire à produire des estimations nationales et annuelles pour les 10 espèces les plus abondantes.

Résultats : le premier résultat, très encourageant, est que nous avons pu reproduire des estimations d'abondance fiables pour les 5 espèces de rapaces les plus communes avec seulement 133 carrés (2004-2007). Ainsi, les valeurs estimées avec 133 carrés sont très proches de celles observées avec 1 229 carrés de l'échantillonnage 2000-2002. Ce résultat est aussi stable lorsque l'on diminue le nombre de carrés ou que l'on contraint leur répartition (par exemple seulement un par département).

En comparant directement les carrés réalisés pendant la première enquête nationale et l'observatoire, nous constatons une augmentation systématique du nombre maximal (certains et possibles) de couples détectés, avec des augmentations significatives notamment pour la buse variable (en moyenne + 1.6 couple / 25 km²) ou l'épervier (en moyenne + 0.7 couple / 25 km²). Toutefois, on ne peut pas exclure que cela résulte, au moins en partie, d'une « amélioration » de la qualité des observateurs (voir ci-dessous).

Un fait intéressant est que le nombre total de couples (certains à possibles) a augmenté mais que le nombre de couples certains semble stable, voire même il est en diminution. Ceci relativiserait donc la hausse constatée : elle serait surtout due à une augmentation du nombre de couples possibles sur les carrés échantillonnés.



Faucon hobereau

Crédit photo : Frédéric Péley



Épervier d'Europe

Crédit photo : Guy Flohart

D'une manière globale, le résultat principal de ces analyses est que la plupart des populations de rapaces a augmenté depuis 2002. Cette augmentation est faible pour certaines espèces, nettement plus, semble-t-il, pour d'autres. Ainsi, la buse variable semble stable, et si légère augmentation il y a, elle concerne les couples « possibles », traduisant sans doute un effet observateur. Il en est de même pour la bondrée apivore, le faucon hobereau ou le milan noir : dans chacun des cas, les effectifs « certains et probables » sont constants, alors que si l'on ajoute les couples possibles, une légère augmentation, atteignant cependant près de 10 %, est enregistrée. À l'inverse, le faucon crécerelle, l'épervier d'Europe, mais surtout l'autour des palombes et le busard saint-Martin sembleraient avoir augmenté, aussi bien en effectif « certain » qu'en effectif « possible ». Seul le milan royal verrait ses effectifs estimés à la baisse, au moins pour ce qui est des couples certains et probables.

Interprétation et conclusions : les augmentations d'effectifs constatées semblent être la conséquence de deux phénomènes, non exclusifs. Premièrement, une meilleure détection des couples peut être envisagée, une majorité de carrés effectués en 2004/07 l'a été aussi en 2000/02, les observateurs gagnant en expérience (meilleure connaissance du site notamment). En revanche, il semble que l'on puisse écarter un biais de sélection des « meilleurs » carrés qui aurait produit cette augmentation indirecte. Deuxièmement, ces résultats peuvent traduire une réelle augmentation des populations, au moins pour certaines espèces. Dans tous les cas, ils sont très encourageants et montrent leurs promesses pour le suivi à long terme.

En conclusion, ces résultats nous incitent à remercier et encourager encore les observateurs et bénévoles de cet Observatoire Rapaces...

Vincent Bretagnolle & David Pinaud (CNRS),
avec l'aide de Fabienne David (LPO Mission Rapaces)
Extrait de l'Observatoire rapaces n°3 & 4, mars 2008

Dernière minute !

En 2008, plus de 260 observateurs ont participé à l'Observatoire rapaces, réalisant plus de 90 carrés (quelques données sont encore en attente). C'est la meilleure participation depuis le lancement du programme ! Que tous les observateurs et coordinateurs soient sincèrement remerciés.

Le projet continue tous les ans ! Tous les volontaires sont donc les bienvenus. Pour connaître les carrés 2009, contactez Fabienne David (fabienne.david@lpo.fr).

Zoom

Un plagiste méconnu et fragile, le gravelot à collier interrompu



Crédit photo : Aurélien Audevard

Gravelot à collier interrompu mâle

Il s'agit d'un petit limicole d'une quinzaine de centimètres, une boule blanche/gris-beige au bec court et longues pattes noirs. La bande pectorale, brune à noire selon les sexes, incomplète (à l'origine de son nom) est limitée aux côtés de la poitrine ce qui le distingue des deux autres espèces de gravelots régulièrement présentes dans notre pays. Le mâle en plumage nuptial présente une jolie calotte rousse qui fait ressortir le sourcil blanc.

C'est l'hôte privilégié des plages sableuses et de galets, des milieux lagunaires. L'ensemble du littoral français abrite quelques 1 500 couples, sur les 22 à 35 000 européens, en plus grand nombre sur le pourtour méditerranéen.

Son nid au sol est une simple dépression sommairement garnie de débris de coquillages ou végétaux qui abritera 3 œufs incubés pendant 26 jours entre mi-avril et juillet. Les poussins, nidifuges, prennent leur envol un mois plus tard.

Il picore les invertébrés terrestres et aquatiques recherchés principalement dans la laisse de mer. Ses courses vives entrecoupées d'arrêts de repérage sont caractéristiques de la famille.

La majorité nous quitte à la mauvaise saison pour les rivages méditerranéens ou le nord ouest de l'Afrique.

Son statut de conservation européen est jugé en déclin modéré, plus prononcé dans les pays septentrionaux, tandis que la situation nationale est considérée globalement stable avec des nuances locales. Il figure à l'inventaire de 48 sites français Natura 2000 dont 14 majeurs pour l'espèce.

Bien que capable d'adaptations, comme en témoignent les quelques installations en milieu anthropique, le gravelot à collier interrompu souffre de la diminution croissante de son biotope de reproduction (la loi littorale offre l'opportunité de minimiser les destructions de sites) et des dérangements et dégâts occasionnés par la fréquentation humaine de son habitat.

Le nettoyage des plages détruit les nids et le prive de nourriture en éliminant la laisse de mer. Le piétinement, la divagation des chiens ou la circulation de plus en plus nombreuse de véhicules, autorisés ou non, sont causes de nombreuses destructions d'œufs ou de jeunes.

L'aménagement des sites pour guider passivement les promeneurs afin de limiter l'accès aux zones de nidification, complété par la mise en place de panneaux d'information sont les actions préconisées. Ponctuellement, la pose de cloches grillagées sur les nids a permis de limiter la prédation facilitée par les dérangements incessants. Le nettoyage mécanique des plages devrait être raisonné et limité pendant la période vulnérable.

En marge du domaine forestier, l'ONF est cependant concerné par cette espèce sur certains des terrains en gestion qui entrent dans la problématique de gestion des dunes et des écosystèmes littoraux prise en charge à la direction de l'environnement et du développement durable (contact : jean.favennec@onf.fr).

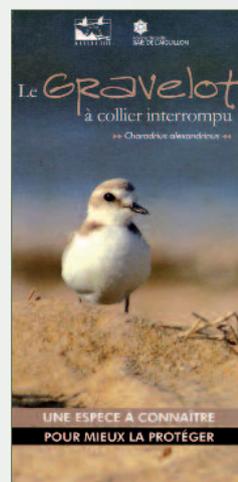
En Vendée, en partenariat avec la LPO ou l'ONCFS selon les sites, des actions de protection des zones de nidification sont réalisées, avec la collaboration des collectivités locales. Plus particulièrement, sur le site Natura 2000 « Baie de Bourgneuf / Marais Breton / île de Noirmoutier », cette coopération a permis de rationaliser le nettoyage de plages sur certaines communes. Ainsi plusieurs d'entre-elles se sont engagées à ne procéder à aucun nettoyage, même manuel, pendant la période de reproduction. Des aménagements, bien souvent réalisés par l'ONF sur les conseils techniques de la LPO ont aussi été réalisés : clôtures de différents types, enclos, épis en fil lisses, etc. Ces expériences, positives pour l'habitat (retour de l'euphorbe péplis), sont encore trop timides pour être réellement efficaces pour le gravelot.

Sous l'égide de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, la LPO, en partenariat avec l'ONF pour la saisie des données et un appui logistique, propose pour la période 2008-2012 :

- d'établir la carte de répartition de l'espèce sur les 250 kilomètres de littoral aquitain avec suivi annuel,
- d'obtenir les éléments quant à la gestion des plages,
- d'élaborer des préconisations de gestion.

Avec pour enjeu que le gravelot à collier interrompu serve de bio-indicateur fiable de la qualité du haut de plage.

Alain Perthuis/réseau avifaune ONF
avec la participation de
Laurent Couzy, Didier Desmots,
Jean Favennec, Loïc Gouquet,
Frantz Veillé



Dépliant en appui des actions vendéennes

Contacts LPO (suite)

LPO Hérault (34)
Tél/Fax 06 29 81 66 31
herault@lpo.fr

LPO Isère (38)
Tél 04 76 51 78 03
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)
Tél 04 77 41 46 90
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)
Tél 02 51 82 02 97
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Sarthe (72)
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Tarn (81)
Tél 05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)
Tél 02 51 46 21 91
vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)
Tél 05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

LPO Yonne (89)
Tél 03 86 48 31 94
yonne@lpo.fr

Groupes

LPO Aisne (02)
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Audomarois (62)
Tél 09 62 24 06 89
audomarois@lpo.fr

LPO Basse-Normandie (14 - 50 - 61)
Tél 02 31 92 86 27
basse-normandie@lpo.fr

LPO Charente-Maritime (17)
Tél/Fax 05 46 50 92 21
charente-maritime@lpo.fr

LPO Cher (18)
cher@lpo.fr

LPO Corrèze (19)
Tél 06 24 97 04 49
correze@lpo.fr

LPO Finistère (29)
Tél 02 98 50 66 57
finistere@lpo.fr

LPO Ille-et-Vilaine (35)
Tél 02 99 27 21 13
ille-et-vilaine@lpo.fr

LPO Loiret (45)
Tél 02 38 86 97 93

LPO Meurthe-et-Moselle nord (54)
Tél 03 82 46 39 24
meurthe-et-moselle-nord@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle sud (54)
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle-sud@lpo.fr

LPO Meuse (55)
54 Grande Rue
55700 Mouzay

LPO Morbihan (56)
Tél 05 46 82 12 34

LPO Moselle (57)
Tél 03 87 68 01 62
06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

Contacts LPO (suite)

Relais

LPO United-Kingdom
Tél 00 44 1 275 33 29 80
lpo@kjhall.org.uk

Antennes

Espace Nature (17)
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Brenne (36)
Tél 02 54 28 11 04

Station LPO de l'île Grande (22)
Tél 02 96 91 91 40
ile-grande@lpo.fr

LPO Ile-de-France - Mission Rapaces (75 77 78 91 92 93 94 95)
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr
rapaces@lpo.fr

LPO Grands Causses - Mission Rapaces (12)
Tél 05 65 62 61 40
vautours@lpo.fr

LPO Marais Poitevin (85)
Tél/Fax 02 51 56 78 80
marais-poitevin@lpo.fr

Publication

- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Office National des Forêts

Directeurs de la publication

- Michel Métails
- Pierre-Olivier Drège

Rédaction

- Alain Perthuis (ONF),
- Fabienne David (LPO)

Secrétaires de rédaction

- Véronique Vinot DEDD/ONF
- Fabienne David LPO

Crédits photos

- ONF/LPO

Financement

Fonds d'intervention pour l'environnement et le développement durable ONF

LPO

- 62, rue bargue
75015 Paris
www.lpo.fr

ONF

- 2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

LPO et ONF sont membres de l'UICN

Bulletin en ligne sur les sites de la LPO et de l'ONF

Actualités

Conventions LPO/ONF : un partenariat en développement

En 2005, la LPO et l'ONF signaient une convention cadre. L'objectif de ce rapprochement était de mutualiser les compétences des deux structures pour améliorer la préservation des espaces naturels et la conservation de la biodiversité. Cette convention définissait les objectifs de cette nouvelle collaboration. C'est dans ce cadre, par exemple, que le programme « Oiseaux des Bois » a vu le jour.

Mais le rapprochement s'est également effectué en province, entre les agences et directions territoriales de l'ONF et les délégations régionales et départementales, groupes et relais de la LPO. Ainsi, depuis 2005, au moins 18 conventions ont été signées sur des thématiques variées, telles que l'étude de l'avi-faune nicheuse forestière, la gestion de sites Natura 2000, les préconisations de gestion sylvicole, la réalisation de supports de sensibilisation, etc.

De telles conventions existent en Alsace, Aquitaine, dans l'Aude, en Auvergne, Champagne-Ardenne, PACA, Touraine et dans la Vienne.

Toutes les collaborations sont à signaler à Fabienne David (fabienne.david@lpo.fr) et Véronique Vinot (veronique.vinot@onf.fr) afin qu'elles soient portées à la connaissance des réseaux naturalistes et forestiers.

Colloque international sur le milan royal



Crédit photo : Guy Flohart

Milan royal

Il se tiendra les 28 février et 1^{er} mars 2009, en Franche-Comté. Il sera l'occasion notamment de partager les connaissances acquises sur l'espèce et d'échanger sur les programmes de conservation et de sensibilisation menés à travers l'Europe. Toutes les informations pratiques (lieu, pré-programme, etc.) seront prochainement disponibles sur <http://milan-royal.lpo.fr/>. Vous pouvez néanmoins dès à présent vous inscrire, envoyer vos propositions de communications et diffuser largement cette information auprès de toutes celles et ceux qui contribuent à la sauvegarde du milan royal.

Contacts : jean-philippe.paul@lpo.fr (LPO Franche-Comté) et fabienne.david@lpo.fr (LPO Mission Rapaces)

Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 2009/2012

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Société d'études ornithologiques de France (SEOF) ont proposé aux associations ornithologiques de coordonner la réalisation d'un troisième atlas des oiseaux nicheurs de France avec la collaboration scientifique du Muséum national d'histoire naturelle (service du patrimoine naturel). Un comité de pilotage, réunissant la LPO, la SEOF et le MNHN, a été mis en place afin de définir les principes de ce nouvel atlas et suivre l'avancée du travail.

L'atlas sera qualitatif mais traitera aussi du semi-quantitatif et concernera tous les oiseaux nicheurs de France métropolitaine avec les trois critères classiques : oiseau nicheur possible, probable ou certain. Le système de référencement géographique sera utilisé en Europe, le RGF93, avec des mailles 10 x 10 kilomètres. La période d'enquête retenue est 2009-2012. Les données des atlas régionaux en cours ou qui viennent de se terminer pourront être intégrées à cet atlas en actualisant les espèces remarquables ainsi que la répartition en cas de modification constatée.

Contact : thierry.micol@lpo.fr (LPO nationale)



Crédit photo : Alain Perthuis

Mésange huppée